

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

3<sup>e</sup> séance, 20<sup>e</sup> année

**Province de Québec  
Commission scolaire des Navigateurs  
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 24 octobre 2017, à 18 h, au centre administratif, 1860, 1<sup>re</sup> Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur Jérôme Demers.**

**Membres du comité exécutif présents :**

Monsieur Jérôme Demers, président du conseil des commissaires et du comité exécutif  
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires  
Monsieur Richard Légaré, commissaire  
Madame Catherine Nadeau, commissaire  
Monsieur Denis Vien, commissaire

**Membre du conseil des commissaires absent :**

Madame Emanuelle Fréchette, commissaire-parent

**Membres du conseil des commissaires présents :**

Monsieur Dany Bellemare, commissaire  
Monsieur Marcel Vézina, commissaire

**Membres du personnel administratif présents :**

Madame Esther Lemieux, directrice générale  
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport  
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint  
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale  
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines et des communications  
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles  
Monsieur Pierre Gaumont, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

**1.0 PRÉLIMINAIRES**

**1.1 Mot de bienvenue**

**1.2 Ouverture de la séance ordinaire**

Monsieur Jérôme Demers, président, déclare la séance ordinaire du comité exécutif en date du 24 octobre 2017 ouverte à 18 h 01.

**1.3 Vérification de la légalité de la séance**

**1.3.1 Avis de convocation**

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

**1.3.2 Quorum**

La secrétaire générale, madame Guylaine Giguère, confirme qu'il y a quorum.

CE-17-18-014

**1.4 Adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Richard Légaré et résolu :

**D'AJOUTER** le point 3.1 – Comité de la planification stratégique et;

**D'ADOPTER** l'ordre du jour **modifié** suivant :

**1.0 Préliminaires**

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
  - 1.3.1 Avis de convocation
  - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 26 septembre 2017
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Interventions du public et période de questions

**2.0 Décisions**

- 2.1 Engagement ou nomination à un poste de direction d'école secondaire
- 2.2 Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (CFMVL) – Achat d'une chargeuse sur roues neuve – Classe 0720 – Adjudication de contrat
- 2.3 Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (CFMVL) – Achat d'un boteur neuf – Classe 0411 – Adjudication de contrat
- 2.4 Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) – Achat de dix fourgonnettes de type tourisme – Adjudication de contrat
- 2.5 Mandat d'achats d'équipements et logiciels de réseau SAR-160-2017 de Collecto – Adhésion
- 2.6 Mandat d'achats d'équipements audiovisuels et solutions numériques interactives SAR-150-2017 de Collecto – Adhésion
- 2.7 Mandat d'achats de fournitures de postes informatiques et moniteurs neufs SAR-130-2017 de Collecto – Adhésion

**3.0 Information**

- 3.1 Comité de la planification stratégique

**4.0 Questions diverses**

- 4.1 Questions et messages des commissaires

**5.0 Levée de la séance**

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CE-17-18-015

**1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 26 septembre 2017**

**ATTENDU** l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**ATTENDU** que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 26 septembre 2017 a été transmis à tous les membres du comité exécutif le 20 octobre 2017;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Catherine Nadeau et résolu :

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

**DE** dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 26 septembre 2017 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**1.6 Correspondance**

Aucune correspondance.

**1.7 Interventions du public et période de questions**

Aucune intervention.

**2.0 DÉCISIONS**

**2.1 Engagement ou nomination à un poste de direction d'école secondaire**

**ATTENDU** les qualifications légales requises pour occuper un poste régulier dans la gestion d'établissement scolaire;

**ATTENDU** la recommandation du jury de sélection;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur François-Yves Dubé et résolu :

**QUE** madame Caroline Marcotte soit engagée à titre de directrice à l'École secondaire les Etchemins;

**QUE** la date d'entrée en fonction et l'affectation soient déterminées par la directrice générale.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**2.2 Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (CFMVL) – Achat d'une chargeuse sur roues neuve – Classe 0720 – Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l'appel d'offres public AO170919-10 réalisé par les Services des ressources matérielles dans le but d'acquérir une chargeuse sur roues neuve, de classe 0720, pour le Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (CFMVL);

**ATTENDU** l'ouverture des soumissions réalisée le 6 octobre 2017 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

**ATTENDU** l'analyse de conformité réalisée par monsieur Daniel-Étienne Vachon, directeur du Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (CFMVL);

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Denis Vien et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à Nortrax Québec inc., de St-Augustin-de-Desmaures, le contrat pour l'acquisition d'une chargeuse sur roues neuve, de classe 0720, de marque John Deere, modèle 444K, au montant de 175 460 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

**CE-17-18-016  
SRH**

**CE-17-18-017  
SRM**

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CE-17-18-018  
SRM**

**2.3 Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (CFMVL) – Achat d'un boteur neuf – Classe 0411 – Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l'appel d'offres public AO170919-09 réalisé par les Services des ressources matérielles dans le but d'acquérir un boteur neuf de classe 0411, pour le Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (CFMVL);

**ATTENDU** l'ouverture des soumissions réalisée le 6 octobre 2017 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

**ATTENDU** l'analyse de conformité réalisée par monsieur Daniel-Étienne Vachon, directeur du Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (CFMVL);

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Denis Vien et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à Hewitt Équipement ltée., de Pointe-Claire, le contrat pour l'acquisition d'un boteur neuf, de classe 0411, de marque Caterpillar, modèle Express 2018, au montant de 190 200 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CE-17-18-019  
SRM**

**2.4 Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) – Achat de dix (10) fourgonnettes de type tourisme – Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l'appel d'offres public AO170919-13 réalisé par les Services des ressources matérielles dans le but d'acquérir dix (10) fourgonnettes de type tourisme pour le Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC);

**ATTENDU** l'ouverture des soumissions réalisée le 6 octobre 2017 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

**ATTENDU** l'analyse de conformité réalisée par monsieur André Paradis, directeur du Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC);

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur François-Yves Dubé et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à Citadelle Chevrolet Cadillac Buick GMC ltée., de Lévis, le contrat pour l'acquisition de dix (10) fourgonnettes de type tourisme, au montant de 369 290 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

**CE-17-18-020  
SRTIC**

**2.5 Mandat d'achats d'équipements et logiciels de réseau SAR-160-2017 de Collecto – Adhésion**

**ATTENDU** que la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) retire des bénéfices d'un processus d'achats regroupés tel celui offert par Collecto;

**ATTENDU** que la CSDN doit acquérir des équipements et logiciels de réseau dans les prochaines années;

**ATTENDU** que la mesure 50760 exige que les achats soient effectués en participant à un achat regroupé;

**ATTENDU** que le mandat des équipements et logiciels de réseau confié à Collecto est de deux ans avec une option de renouvellement pour une année supplémentaire pour un maximum de trois ans total;

**ATTENDU** que la dirigeante d'organisme, madame Esther Lemieux, autorise le contrat à commandes attribué à un ou plusieurs fournisseurs retenus dont le prix soumis n'excède pas plus de 10 % le prix le plus bas (Art. 18 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics* [C-65.1, r.2] afin d'optimiser nos investissements en formations et en outils de gestion sur les équipements acquis au mandat précédent;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur François-Yves Dubé et résolu:

**QUE** la CSDN adhère au mandat d'achats regroupés d'équipements et logiciels de réseau de Collecto;

**QUE** le directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications, monsieur Pierre Gaumont, soit autorisé à signer le mandat confié à Collecto et tout autre document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CE-17-18-021  
SRTIC**

**2.6 Mandat d'achats d'équipements audiovisuels et solutions numériques interactives SAR-150-2017 de Collecto – Adhésion**

**ATTENDU** que la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) retire des bénéfices d'un processus d'achats regroupés tel celui offert par Collecto;

**ATTENDU** que la CSDN doit acquérir des équipements audiovisuels et solutions numériques interactives dans les prochaines années;

**ATTENDU** que la mesure 50760 exige que les achats soient effectués en participant à un achat regroupé;

**ATTENDU** que le mandat des équipements audiovisuels et solutions numériques interactives confié à Collecto est d'un an avec une option de renouvellement pour une année supplémentaire pour un maximum de deux ans total;

**ATTENDU** que la dirigeante d'organisme, madame Esther Lemieux, autorise le contrat à commandes attribué à un ou plusieurs fournisseurs retenus dont le prix soumis n'excède pas plus de 10 % le prix le plus bas (Art. 18 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics* [C-65.1, r.2] afin d'optimiser nos investissements en formations et en outils de gestion sur les équipements acquis au mandat précédent;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Richard Légaré et résolu:

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

**QUE** la CSDN adhère au mandat d'achats regroupés d'équipements audiovisuels et solutions numériques interactives de Collecto;

**QUE** le directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications, monsieur Pierre Gaumont, soit autorisé à signer le mandat confié à Collecto et tout autre document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CE-17-18-022  
SRTIC**

**2.7 Mandat d'achats de fournitures de postes informatiques et moniteurs neufs SAR-130-2017 de Collecto – Adhésion**

**ATTENDU** que la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) retire des bénéfices d'un processus d'achats regroupés tel celui offert par Collecto;

**ATTENDU** que la CSDN doit acquérir des postes informatiques et moniteurs neufs dans les prochaines années;

**ATTENDU** que la mesure 50760 exige que les achats soient effectués en participant à un achat regroupé;

**ATTENDU** que le mandat de fournitures de postes informatiques et moniteurs neufs confié à Collecto est d'un an avec une option de renouvellement pour une année supplémentaire pour un maximum de deux ans total;

**ATTENDU** que la dirigeante d'organisme, madame Esther Lemieux, autorise le contrat à commandes attribué à un ou plusieurs fournisseurs retenus dont le prix soumis n'excède pas plus de 10 % le prix le plus bas (Art. 18 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics* [C-65.1, r.2] afin d'optimiser nos investissements en formations et en outils de gestion sur les équipements acquis au mandat précédent;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Richard Légaré et résolu:

**QUE** la CSDN adhère au mandat d'achats regroupés de fournitures de postes informatiques et de moniteurs neufs de Collecto;

**QUE** le directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications, monsieur Pierre Gaumont, soit autorisé à signer le mandat confié à Collecto et tout autre document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**3.0 INFORMATION**

**3.1 Comité de la planification stratégique**

Monsieur Jérôme Demers, président, demande aux membres de notifier leur intérêt pour être membre du comité de la planification stratégique.

**4.0 QUESTIONS DIVERSES**

**4.1 Questions et messages des commissaires**

Aucune question et aucun message.

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

CE-17-18-023

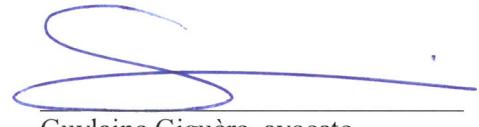
**5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur François-Yves Dubé et résolu :

**D'ADOPTER** la levée de la séance à 18 h 30.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

  
\_\_\_\_\_  
Jérôme Demers  
Président

  
\_\_\_\_\_  
Guylaine Giguère, avocate  
Secrétaire générale